

L'emploi augmente au premier trimestre 2024 à La Réunion, avec 1 400 emplois salariés hors intérim de plus que fin 2023, dont 800 créés dans le public. Dans le privé, la dynamique est semblable à celle de 2023. Hors intérim, au premier trimestre, le secteur des services aux entreprises créent des emplois, tout comme l'hébergement-restauration et le commerce, malgré le recul de la fréquentation touristique. Dans la construction, les emplois hors intérim sont stables, après une baisse tout au long de l'année 2023, en lien avec celle des constructions de logements. Les créations d'entreprises se stabilisent mais les défaillances sont en hausse. Dans ce contexte, le chômage concerne 19 % de la population active.

Fin mars 2024, 293 500 personnes sont salariées à La Réunion, hors intérim ► **avertissement sur l'intérim**. Au 1^{er} trimestre, 1 400 emplois supplémentaires sont créés, soit une hausse de 0,5 % ► **figure 1**. Cette hausse est supérieure à celle de 2023 (800 emplois créés chaque trimestre en moyenne, hors intérim). Le secteur public est le principal moteur de la croissance de l'emploi ce trimestre, contrairement aux trimestres précédents. Au niveau national, l'emploi progresse de 0,3 %, après avoir été stable au 4^e trimestre 2023 ► **encadré 2**.

Avertissement sur l'intérim : Ce trimestre, les données sur l'emploi intérimaire à La Réunion sont fragiles et doivent être considérées avec prudence. Dans cette note de conjoncture, les commentaires portent donc sur des effectifs salariés hors intérim.

En avril 2024, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,2 % à La Réunion après une hausse de 0,6 % en mars. Les prix de l'alimentation et de l'énergie reculent après plusieurs mois de hausse. Les prix des produits manufacturés continuent d'augmenter et ceux des services repartent à la hausse.

L'inflation en glissement annuel ralentit en avril (+3,6 %), comparativement aux trois premiers mois de l'année durant lesquels l'inflation annuelle était égale ou légèrement supérieure à 4 %. L'indice des prix à la consommation augmente davantage à La Réunion qu'au niveau national (+2,2 %).

Sur un an, les prix des services qui pèsent pour près de la moitié de la consommation des ménages augmentent de 3,3 % à La Réunion. Tous les services (transports, santé, loyers, communications, etc.) participent à la hausse. Les prix de l'alimentation augmentent de 8,2 %, les produits frais y contribuant le plus suite au passage du cyclone Belal en janvier 2024 (+41,1 % à La Réunion contre -0,7 % en France). L'alimentaire pèse pour 16 % dans le budget des ménages réunionnais. Les prix de l'énergie augmentent de 6,6 % sur un an. Cette hausse est portée par celle des prix de l'électricité (+21,7 % sur un an), tandis que les prix des produits pétroliers reculent (-1,9 %).

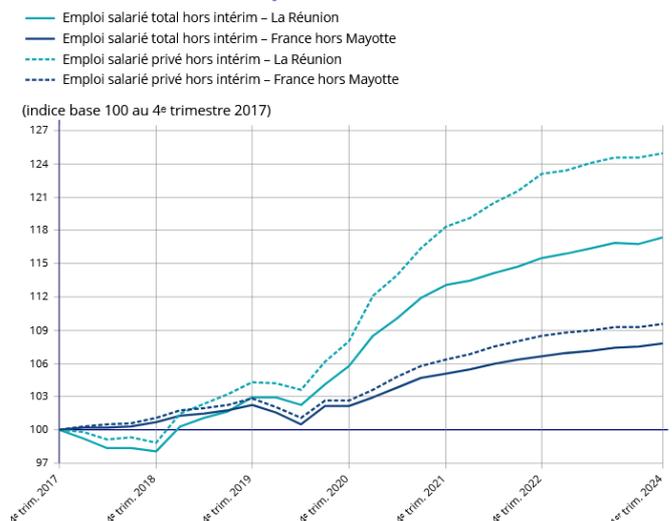
L'emploi public augmente

Dans le secteur public, les emplois augmentent de 800 au 1^{er} trimestre 2024, une hausse plus forte qu'en 2023 (+200 en moyenne chaque trimestre en 2023).

Cette augmentation n'est pas liée aux contrats aidés non marchands « Parcours emploi compétences » (PEC). Ceux-ci sont stables : au 1^{er} trimestre 2024, 10 200 personnes bénéficient de ce type de contrat, autant qu'un an auparavant.

Le secteur public représente les trois quarts des emplois des services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). S'y ajoutent des salariés du privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). Les emplois non marchands augmentent de 1 300 ce trimestre, après une hausse de 500 chaque trimestre en 2023 en moyenne ► **figure 2**.

► 1. Évolution de l'emploi salarié hors intérim



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total hors intérim.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee.

Des créations d'emplois dans les services aux entreprises, l'hébergement-restauration, et le commerce

Au 1^{er} trimestre 2024, l'emploi privé hors intérim augmente de 600 emplois, une hausse comparable aux trimestres précédents (+600 en moyenne chaque trimestre de 2023).

Dans les **services aux entreprises**, 300 emplois sont créés ce trimestre, 100 emplois de plus qu'en moyenne chaque trimestre de 2023 ▶ **figure 3**.

Dans le secteur de la restauration et de l'hébergement, 200 emplois sont créés après une année 2023 stable.

Dans le commerce, l'emploi salarié hors intérim augmente de 150 emplois, une hausse proche de celle observée chaque trimestre en 2023.

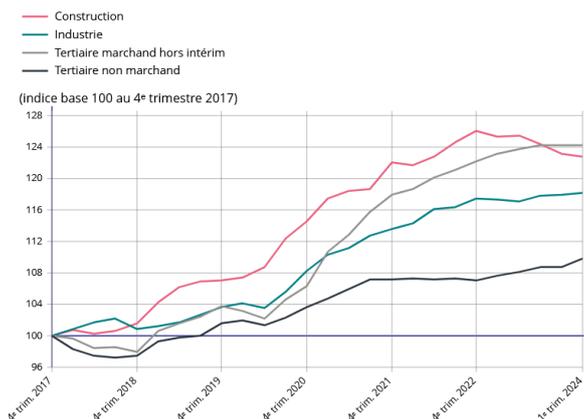
Dans la construction, le nombre d'emplois hors intérim se stabilise, après une baisse tout le long de l'année 2023 (-100 par trimestre).

Les créations d'emplois hors intérim dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, des transports, de l'information et communication, des activités financières et des activités immobilières sont atones ce trimestre.

En revanche, dans les **services aux ménages**, l'emploi salarié diminue ce trimestre : -500 emplois, après une année 2023 en légère baisse.

Les contrats d'apprentissage diminuent légèrement : en mars 2024, 13 200 personnes, jeunes pour la plupart, sont en apprentissage, soit 300 de moins qu'un an auparavant.

► 2. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total hors intérim.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Emploi salarié hors intérim par secteur d'activité détaillé

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
Ensemble hors intérim	293,5	0,5	1,2
Privé hors intérim	204,2	0,3	1,2
Public	89,3	0,9	1,2
<i>Par secteur d'activité</i>			
Agriculture	3,8	0,9	5,4
Industrie, dont	21,1	0,1	0,7
Agro-alimentaire	8,3	-0,6	0,2
Construction	17,9	-0,2	-2,0
Tertiaire marchand hors intérim	127,6	0,1	0,9
Commerce	38,0	0,4	2,5
Transports	13,4	-0,6	-0,4
Hébergement - restauration	13,4	1,5	1,9
Information et communication	3,8	-0,1	-1,3
Services financiers	6,5	0,3	2,0
Services immobiliers	2,3	0,0	1,1
Services aux entreprises	25,2	1,2	2,9
Services aux ménages	24,9	-1,9	-3,2
Tertiaire non marchand	123,1	1,0	2,1

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre. L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

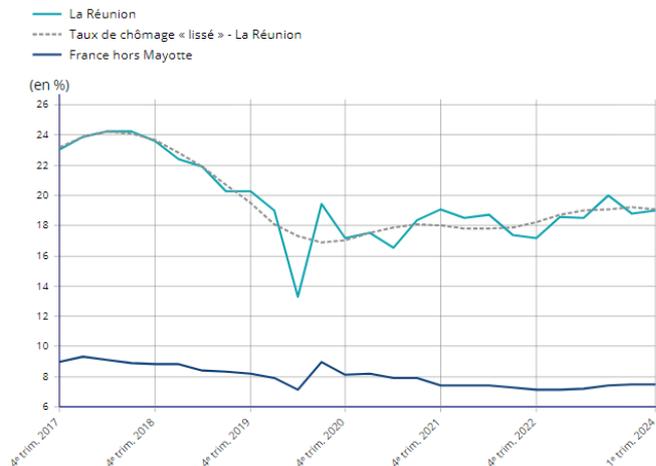
Champ : emploi salarié total hors intérim.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Le chômage s'établit en moyenne à 19 %

À La Réunion, au 1^{er} trimestre 2024, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 19 % de la population active. Il oscille entre 17 et 20 % depuis le 4^e trimestre 2020, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ▶ **figure 4**. Au niveau national, le chômage concerne 7,5 % de la population active au 1^{er} trimestre 2024, comme au 4^e trimestre 2023.

► 4. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

Avertissement : Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données. Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Les créations d'entreprises se maintiennent

À La Réunion, le nombre de créations d'entreprises stagne (- 2 %) par rapport au 4^e trimestre 2023, avec 3 100 créations au cours du 1^{er} trimestre 2024 dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles ▶ **figure 5**. Elles sont stables dans les secteurs de l'industrie et des « commerces, transports, hébergements et restauration ». Au contraire, elles sont dynamiques dans les secteurs des « autres services » (+13 %), après une baisse au trimestre dernier (-18 %). Elles reculent dans le secteur de la construction (-15 %), après une hausse au dernier trimestre 2023 (+15 %).

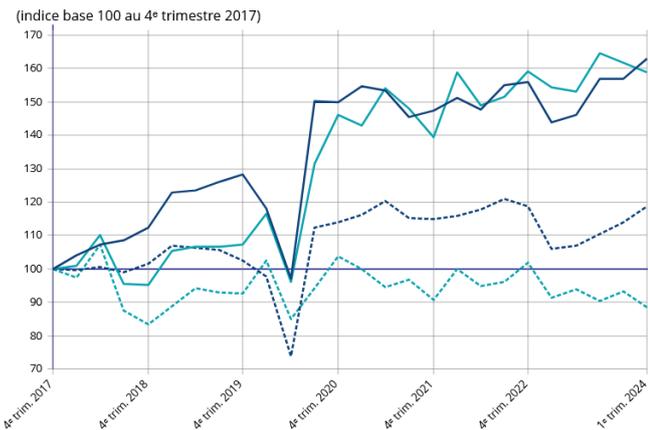
Au niveau national, les créations d'entreprises augmentent de 4 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est portée principalement par l'industrie (+10 %) et les « autres services » (+4 %).

Au 1^{er} trimestre 2024, les créations d'entreprises sous le régime de la micro-entreprise représentent 61 % des créations d'entreprises, soit une part proche du niveau national (63 %). À La Réunion, ces créations restent stables par rapport au 4^e trimestre 2023, alors que les créations d'entreprises classiques reculent de 5 %.

Sur un an, d'avril 2023 à mars 2024, 12 400 entreprises sont créées à La Réunion, soit 400 de plus qu'à la même période un an auparavant. Cette hausse des créations de +3 % est proche de celle observée au niveau national. Dans le même temps, à La Réunion, 950 entreprises sont déclarées en défaillance d'avril 2023 à mars 2024, soit 350 de plus qu'à la même période un an plus tôt. Cette augmentation des défaillances est plus forte à La Réunion qu'au niveau national (+61 % contre +29 %) ▶ **figure 6**. Elle se poursuit en avril et mai.

5. Créations d'entreprises

— La Réunion hors micro-entrepreneurs
- - - France hors micro-entrepreneurs
— La Réunion y compris micro-entrepreneurs
- - - France y compris micro-entrepreneurs



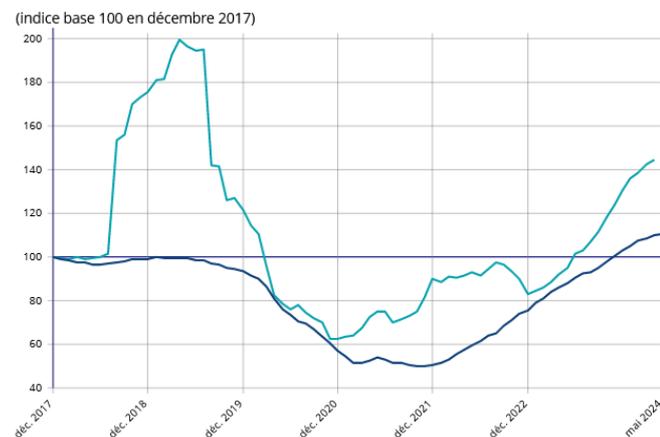
Note : données CVS-CJO.

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, SIDE.

6. Défaillances d'entreprises

— La Réunion
— France



Notes : données mensuelles brutes au 21 juin 2024, en date de jugement.

Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

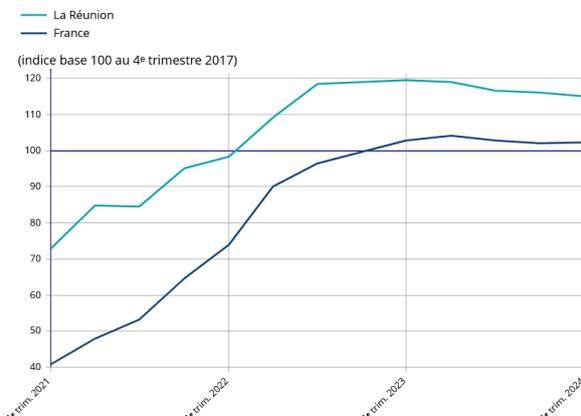
La fréquentation des hébergements touristiques collectifs recule

À La Réunion, avec 350 500 **nuitées** enregistrées, la fréquentation touristique dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques recule au 1^{er} trimestre 2024 (-4 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023) ► **figure 7**. L'augmentation de l'offre de chambres (+2 %) s'accompagne d'une baisse du **taux d'occupation** (59 % ce trimestre, soit 6 points de moins). La fréquentation baisse notamment en janvier (-9 %) et en février (-6 %), alors qu'elle augmente en mars (+4 %) par rapport aux mêmes mois de 2023.

L'offre de chambres diminue dans les établissements non classés et ceux classés 1 et 2 étoiles (-13 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023). Ces établissements les moins classés sont ainsi les plus impactés par la baisse de la fréquentation (-17 %). À l'inverse, l'offre de chambres et la fréquentation touristique croissent dans les établissements classés de 3 à 5 étoiles (+9 % de chambres offertes et +2 % de nuitées par rapport au même trimestre de 2023). La fréquentation touristique baisse dans les établissements de l'Ouest et du Sud (-7 %), sous l'effet cumulé du recul de l'offre de chambres et du taux d'occupation. En revanche, elle augmente dans le Nord-Est (+11 %) en lien avec une hausse de l'offre de chambres (+18 %) suite à l'ouverture d'un hôtel de grande capacité à Saint-Denis fin 2023.

Au 1^{er} trimestre 2024, la clientèle des hébergements touristiques collectifs reste essentiellement d'origine française : elle représente 94 % des nuitées. Leur fréquentation diminue cependant de 3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023. Les nuitées de la clientèle d'origine étrangère reculent également (-2 200 nuitées), soit 9 % de moins qu'au même trimestre 2023.

7. Évolution de la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques



Champ : hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme (résidences de tourisme et résidences hôtelières, maisons familiales de vacances, villages de vacances, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs).

Notes : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2017.

Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

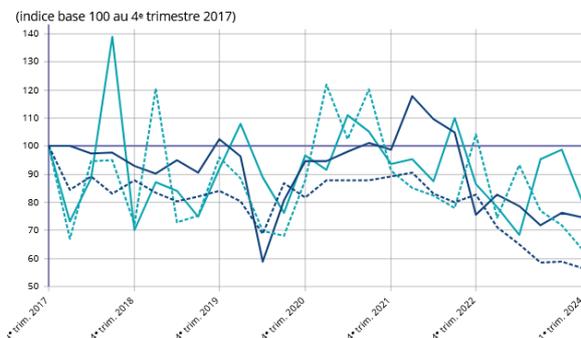
Moins de construction de logements

Au 1^{er} trimestre 2024, en données corrigées des variations saisonnières, 1 700 permis de construire sont déposés à La Réunion sur trois mois, un volume en baisse de 17 % par rapport au 4^e trimestre 2023 ► **figure 8**. Sur un an, d'avril 2023 à mars 2024, 7 200 logements sont autorisés à la construction à La Réunion, soit 300 logements de moins par rapport à la même période un an auparavant (-4 % sur un an). Cette baisse s'explique par le recul des permis de construire pour les logements individuels (-17 % contre +8 % pour les logements collectifs). Au niveau national, la baisse est plus forte (-19 %), comme aux trimestres derniers, et touche tous les types de permis.

Avec 5 300 logements commencés sur un an à La Réunion, les mises en chantier reculent elles aussi par rapport à la même période un an plus tôt (-12 %). Au niveau national, la baisse est encore plus importante (-24 %). À La Réunion comme en France, la baisse touche à la fois les logements individuels et collectifs.

8. Évolution du nombre de logements

— Logements autorisés - La Réunion
— Logements autorisés - France hors Mayotte
- - - Logements commencés - La Réunion
- - - Logements commencés - France hors Mayotte



Note : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) en cumul trimestriel, en date réelle estimée.

Source : SDES, Sit@del2.

Florian Rageot, Isabelle Rivière (Insee)

Avertissement sur les créations d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet Documentation de la version web de la [publication nationale](#).

► Encadré 1 - Contexte international - En 2024, la zone euro sort de l'ornière

En 2023, tandis que la croissance américaine restait soutenue (+2,5 %), l'activité dans la zone euro est globalement demeurée étale (+0,6 %), pénalisée par des prix énergétiques élevés et les effets du resserrement monétaire. Toutefois, depuis le début de l'année, les économies européennes semblent repartir : la zone euro (+0,3 %) tout comme le Royaume-Uni (+0,7 %) ont renoué avec la croissance au premier trimestre. Ce retour de la croissance provient pour le moment essentiellement du commerce extérieur. À l'inverse, l'économie américaine (+0,4 % au premier trimestre) est restée tirée par une dynamique interne robuste, et notamment une orientation favorable de la politique budgétaire.

► Encadré 2 - Contexte national - Du PIB, des Jeux, des inconnues

En France, l'activité a progressé modérément depuis deux trimestres (+0,2 % au premier trimestre 2024 après +0,3 % fin 2023). Cette croissance provient, comme ailleurs en Europe, d'une forte contribution du commerce extérieur. L'inflation a nettement reflué, s'établissant à +2,2 % sur un an en juin 2024, contre +4,5 % un an plus tôt. L'emploi salarié a quant à lui progressé solidement en début d'année (+0,3 %). Le climat des affaires se maintient en juin un peu en deçà de sa moyenne : la croissance s'établirait à +0,3 % au deuxième trimestre, avant de connaître un profil marqué au second semestre par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. Sur l'ensemble de l'année 2024, la croissance atteindrait +1,1 %, comme en 2023. La situation politique en France constitue cependant un aléa important pour les prochains mois.

► Définitions

Les services aux entreprises correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont composés des activités des organisations associatives, des activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels, en particulier les services pour les particuliers employeurs.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Le **taux d'occupation** correspond au rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

► Pour en savoir plus

- « [Au premier trimestre 2024, l'emploi salarié augmente de 0,3 %](#) », *Informations rapides* n° 132, mai 2024.
- « [Prix à la consommation à La Réunion : +0,2 % en avril et +3,6 % sur un an](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 274, mai 2024.
- « [Vue d'ensemble - Du PIB, des Jeux, des inconnues](#) | Insee », *Note de conjoncture*, juillet 2024.
- « [Construction neuve à La Réunion - Notes de conjoncture trimestrielles](#) | DEAL Réunion », *Note de conjoncture*, mai 2024, Deal La Réunion.
- « [Bilan économique 2023 - L'activité économique continue de résister en 2023, mais montre des signes d'essoufflement](#) », *Insee Conjoncture Réunion* n°32, juin 2024.
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Tableau de bord économique de La Réunion](#) », Cerom, juin 2024.

